



SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL

DÉPARTEMENTAL 63

Site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

LETTRE ELECTRONIQUE DE DIFFUSION CGT CG 63 N° 193 du 27 juin 2014

ACTUALITÉ

Assemblée générale du syndicat CGT du 19 juin 2014

Nouveau bureau et nouveaux membres du bureau

Non public, réservé aux syndiqués CGT

SOMMAIRE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Assemblée générale du syndicat CGT du 19 juin 2014 Nouveau bureau et nouveaux membres du bureau [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Site internet CGT CG63 nombre de visites : **plus de 50 000**

Prochaines réunions Suite, [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Conférence sociale participation de la CGT ?

Écotaxe poids lourds La marche arrière du gouvernement va se payer très cher

APPEL A CANDIDATURES

LA CITATION DE LA SEMAINE

ILS ONT OSÉ LE DIRE :

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Assemblée générale du syndicat CGT du 19 juin 2014 [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Site internet CGT CG63 nombre de visites : plus de 50 000

Prochaines réunions

Comité Technique Paritaire (CTP) 2014 : 13 octobre, 8 décembre.

Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) : 7 octobre 2014

Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Conférence sociale participation de la CGT ?

Chères, Chers Camarades,

Le relevé de décisions de la dernière Commission Exécutive ne reflète pas la tonalité de nos débats et encore moins nos décisions. L'échange avec la permanence m'a convaincu de la nécessité d'interpeller le Bureau Confédéral, la Commission Exécutive Confédérale et les organisations du CCN.

Suite à plusieurs interventions lors de la CE pour faire entendre la nécessité de marquer l'opinion au moment de la conférence sociale, nous avons retenu la proposition d'arrêter une position lors de la CE du 1^{er} juillet. Cela veut dire que la question de notre participation à cette conférence n'est pas arrêtée.

Or, le relevé de décisions en mettant l'accent, à de nombreuses reprises, sur sa préparation laisse entendre que nous aurions déjà adopté cette option.

Il a donc lieu de clarifier les choses afin que les militants et les organisations soient convaincus de la prise en compte de leurs opinions.

Dans la période, face à l'agression que subit le monde du travail, tant de la part du gouvernement que du patronat, beaucoup s'interrogent sur l'opportunité d'y participer.

Je partage ce sentiment, en précisant que cela ne se réduit pas à une question de posture, mais à la volonté d'une attitude CGT en rapport avec le mécontentement des salariés et le besoin de mobilisation.

Faut-il cautionner la stratégie du gouvernement du « faux semblant » de dialogue social, en nous prêtant à un scénario d'instrumentalisation des organisations syndicales ?

Faut-il ignorer que cette conférence s'inscrit dans l'accompagnement du pacte de responsabilité dont les salariés paient le prix fort et laisser entendre, par notre présence, que nous discutons de contreparties qui valideraient ses objectifs.

En quoi servir d'alibi au gouvernement dans cette opération communication en direction des « partenaires sociaux » participerait-elle au processus de luttes en construction ?

Tout dans l'attitude du gouvernement témoigne d'une obstination à maintenir une politique au service de la finance et du coût du capital que nous dénonçons. Au-delà de la nomination de Valls comme premier ministre et son discours de politique générale, tout leur est bon pour piétiner les droits des salariés et mépriser leurs conditions de vie.

Le conflit des cheminots, celui des intermittents, les luttes qui se développent en sont les signes forts et appellent à la mobilisation et à résister.

Ne pas participer à cette mascarade dont les deux premières ont signé des reculs sociaux sans précédent, dont « les accords de compétitivité » doit résonner comme un appel aux salariés pour agir.

Rien ne se fera en termes de progrès social sans leur intervention, tel doit être le message de la CGT, c'est celui qu'attendent les militants très largement.

Cette position n'a rien à voir avec une stratégie de la chaise vide permanente. Elle est juste en rapport avec la situation du moment pour donner confiance aux salariés dans l'affirmation déterminée qu'un autre choix existe.

Partout, où la CGT est présente, elle fait entendre la voix des salariés au travers des revendications qu'elle défend. Le moins que l'on puisse c'est que cela n'aura pas suffi à inverser le soutien que le gouvernement apporte au Medef. Alors arrêtons de faire croire que la conférence sociale sera un moment plus propice pour être entendus alors que tout démontre le contraire.

Très largement s'expriment dans la CGT des attentes d'une stratégie plus visible. Entendons-les ! Passons à l'offensive en nous engageant sans compter et surtout sans craindre de nous isoler, sous la pression du gouvernement et de la CFDT.

Soyons nous-mêmes résolument, portons le débat d'idées et incarnons, dans nos positions, le mécontentement et l'aspiration profonde au progrès social en donnant la parole aux salariés.

Voilà ce qu'attendent de très nombreux militants, dont je partage l'incompréhension et l'exaspération d'une confédération en demie teinte. C'est tout cela qui s'exprime au travers de notre participation à la conférence sociale et cela mérite le débat et l'écoute de ceux qui font la CGT.

C'est à mon sens aussi la bonne voie pour rassembler le syndicalisme en posant publiquement sa responsabilité à devenir un véritable contre-pouvoir.

Daniel SANCHEZ
Membre de la CE Confédérale

Écotaxe poids lourds La marche arrière du gouvernement va se payer très cher

Les décisions envisagées concernant l'écotaxe poids-lourds, telles qu'elles ont été présentées dans la presse et confirmées par Matignon, pourraient, selon le syndicat CGT des agents des Douanes, "avoir de lourdes conséquences écologiques, économiques, budgétaires, fiscales et sociales."

Dimanche matin dans Dimanche Ouest-France, on annonçait ainsi que l'écotaxe poids-lourds (TPL) serait transformée en un système de péage spécifique limité à 4 000 km de routes. Il y a donc d'ores et déjà fort à craindre que le transport routier ne se reporte sur les tronçons non taxés. Cette taxe dont l'idée est de mettre à contribution les utilisateurs du transport routier qui se reposent actuellement sur la collectivité pour assumer les coûts d'entretien et de rénovation du réseau routier. Des coûts importants si l'on considère par exemple qu'un véhicule de 40 tonnes sur 5 essieux dégrade autant la chaussée que le passage de 100 000 automobiles.

Le principe de cette taxe est déjà en vigueur sous diverses formes dans d'autres pays européens comme la Suisse ou l'Allemagne ce qui entraîne des reports de trafic vers le réseau routier français non taxé.

L'écotaxe ou TPL était initialement prévue sur 10 000 km de routes nationales non concédées et 5 000 km de routes départementales. Elle devait servir au financement d'infrastructures alternatives au transport routier (transport ferroviaire et fluvial) ainsi qu'à

l'entretien des structures routières, en particulier des routes nationales transférées aux départements sans les ressources permettant leur entretien. Elle devait rapporter de 1,1 à 1,2 milliard d'euros dont environ 230 millions étaient destinés à rémunérer la société concessionnaire Écomouv, 160 millions pour les collectivités locales et 700 à 760 millions alimentant l'agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF).

Face à l'opposition violente des bonnets rouges animée par les patrons du transport et les élus de l'opposition, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault a décidé de surseoir à la mise en œuvre de la taxe au 1er janvier 2014.

Les grandes lignes du projet gouvernemental, telles qu'elles apparaissent dans l'article de Dimanche Ouest-France font apparaître que les recettes du nouveau dispositif seraient de 550 millions d'euros, affectés à l'AFITF. "Les conséquences financières pour l'AFITF et les collectivités locales (déjà touchées par la réduction des dotations de l'État) sont donc considérables. A terme, ce sont probablement les impôts locaux qui devront augmenter pour combler une partie du manque à gagner tandis que les investissements dans les infrastructures actuelles ou futures seront limités impactant ainsi la croissance. Le budget de l'État pourrait également être touché si la remise en cause du dispositif imposait de verser des indemnités à la société concessionnaire Écomouv, en particulier pour les fameux portiques installés en pure perte sur 11 000 km de voies finalement non taxées", s'inquiètent les douaniers CGT. Ces derniers rappellent à leurs "autorités de tutelles qu'elles ont pris des engagements concernant l'avenir des agents des douanes affectés au service TPL de Metz. Tout comme les personnels employés par Écomouv, ils connaissent une incertitude cruelle sur leur avenir depuis de très long mois. Le mépris à leur égard n'a que trop duré ! L'implantation durable de ces emplois à Metz était présentée comme une compensation au choc économique de la fermeture de bases militaires. L'État doit respecter ses engagements par delà les alternances politiques."

APPEL A CANDIDATURES

1262/2397 : 2 Médecins évaluateurs Cadre d'emplois des Médecins territoriaux

Date limite pour le dépôt des candidatures : Lundi 30 juin 2014

2352 Agent de maintenance Cadre d'emplois : Adjoint technique de 1ère classe

Date limite pour le dépôt des candidatures : Mardi 1er juillet 2014

64 Secrétaire d'unité territoriale Grade : cadre d'emploi des Rédacteurs Territoriaux

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 27 juin 2014

326 Responsable Pôle gestion non-titulaires Grade : Cadre d'emplois des Rédacteurs

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 27 juin 2014

741 Chargé d'opérations routières – conduite de travaux Grade : Cadre d'emplois des Techniciens

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 27 juin 2014

1253 Gestionnaire Ressources Humaines Grade : Cadre d'emplois des Rédacteurs

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 27 juin 2014

557 Agent chargé de la gestion des fournitures de bureau Grade : Cadre d'emplois des Adjoints techniques

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 27 juin 2014

655 Agent de maintenance polyvalent Grade : Adjoint technique de 1ère classe

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 4 juillet 2014

1072 Assistant de service social polyvalent Grade : Assistant socio-éducatif

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 4 juillet 2014

2574 Puéricultrice Grade : Cadre d'emploi des Puéricultrices territoriales
Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 4 juillet 2014

51 Conseiller en économie sociale et familiale Grade : Cadre d'emplois des Assistants socio-éducatifs territoriaux
Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 4 juillet 2014

2572 Secrétaire d'unité territoriale Grade : cadre d'emploi des Rédacteurs Territoriaux
Date limite pour le dépôt des candidatures : Mercredi 9 juillet 2014

273 Référent technique social Grade : Attaché territorial ou Conseiller socio-éducatif
Date limite pour le dépôt des candidatures : Mardi 9 septembre 2014

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Il n'est pas rare que le trajet le plus court pour prendre le pouvoir passe par la prison.» *Amélie Nothomb*

ILS ONT OSÉ LE DIRE :

«Pourquoi démissionner quand on est innocent ?» *Jérôme Cahuzac*

LE DESSIN DE LA SEMAINE



LA PHOTO DE LA SEMAINE



CONTACTER LA CGT

Tél 0473290985 vous pouvez nous laisser un message, nous vous rappellerons.

Permanences les mercredis : 2 juillet de 14 h 30 à 17 h, au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.